

Projet éducatif

(2019-2022)

Notre vision :

Quand l'entraide rencontre la persévérance,
Que la bienveillance m'accompagne,
Et que le respect est au rendez-vous,
J'Étincelle !



Adopté par le conseil d'établissement à la séance du 8 mai 2019

Résolution no : 05CÉ1819-048

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif.....	3
2. Encadrements légaux	3
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif.....	4
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif.....	5
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe) ..	7
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite	9
7. Mission, vision, valeurs, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement.....	11

Adopté par le conseil d'établissement à la séance du 8 mai 2019

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);

- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Le comité de pilotage a été formé en août 2018.

Il est formé de cinq membres du personnel (4 enseignants et la technicienne au service de garde), d'un parent et de la direction.

Le conseil d'établissement a collaboré à l'élaboration et à la rédaction de chacune des étapes. Durant chacune des rencontres, l'état des travaux est présenté, les membres sont consultés et ils participent à la réflexion, la conception et la rédaction du projet éducatif.

Voici le calendrier de rencontres et les sujets discutés :

Dates	Sujets abordés	Groupes concernés
Octobre 2018	Présentation et consultation de l'échéancier	Personnel Conseil d'établissement Comité de pilotage
Décembre 2018	Rédaction du sondage	Comité de pilotage Conseil d'établissement Personnel
	Distribution du sondage	Comité de pilotage
Janvier 2019	Compilation des résultats du sondage	Comité de pilotage

4

Adopté par le conseil d'établissement à la séance du 8 mai 2019

Résolution no : 05CÉ1819-048

Janvier 2019	Mission, vision, valeurs	Personnel Conseil d'établissement Comité de pilotage
	Choix des valeurs et rédaction de la vision	Personnel Conseil d'établissement Comité de pilotage
Février 2019	Choix des objectifs	Personnel Conseil d'établissement Comité de pilotage
Mars 2019	Détermination des indicateurs et des cibles	Conseil d'établissement Comité de pilotage
Avril 2019	Révision du document de travail	Personnel Comité de pilotage Conseil d'établissement Direction générale
Avril 2019	Approbation du projet éducatif	Personnel
Mai 2019	Approbation du projet éducatif	Conseil d'établissement
Juin 2019	Envoi du projet éducatif	Direction générale

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Afin de comprendre et connaître le contexte de notre école, plusieurs consultations ont été menées auprès de plusieurs groupes, afin d'avoir un portrait complet de l'école.

Février 2017 : Sondage sur la satisfaction des parents et élèves au regard des services offerts.

Printemps 2017 : Un sondage de satisfaction a d'abord été fait auprès du personnel et des parents d'élèves, celui-ci a permis à l'école d'évaluer le contexte dans lequel elle évolue. Ensuite, des objectifs, visant à améliorer la qualité des services dispensés, ont été déterminés dans le but de mieux répondre aux besoins éducatifs des usagers.

Février 2018 : Des rencontres de consultation ont eu lieu auprès de divers groupes d'acteurs internes pour la validation des objectifs CSVDC et l'identification de moyens à privilégier.

Avril 2018 : Un sondage auprès des parents, élèves et employés a été diffusé visant la validation des objectifs et la priorisation des moyens proposés par la CSVDC.

Décembre 2018 : L'école a procédé à la consultation de l'ensemble du personnel, parents et élèves, afin de valider les valeurs et le choix de ses objectifs. Des moyens adaptés à chaque groupe ont été utilisés : sondage illustré pour les élèves du préscolaire et du premier cycle, sondage papier pour les élèves du 2^e cycle ; et sondage électronique pour les élèves du 3^e cycle, ainsi que pour les parents et le personnel de l'école.

Le projet éducatif de l'école de l'Étincelle a été élaboré après avoir consulté les différents groupes suivants :

Personnel	Famille	Élus et représentants
<ul style="list-style-type: none">• Enseignants• Personnel administratif, technique et manuel• Personnel en service de garde• Professionnels• Conseiller Passe-Partout• Directions d'établissement	<ul style="list-style-type: none">• Parents• Élèves	<ul style="list-style-type: none">• Conseil d'établissement

En plus des sondages et des consultations nommées plus haut qui nous ont permis de connaître les perceptions et les attentes du milieu, nous avons utilisé des outils informatiques pour recueillir des données, afin d'avoir un profil de nos élèves et de leurs résultats scolaires.

Adopté par le conseil d'établissement à la séance du 8 mai 2019

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Portrait du milieu environnant de l'école de l'Étincelle

L'école de l'Étincelle est située en milieu urbain près d'une zone commerciale. Elle est divisée en deux pavillons : Saint-Marc et Saint-Luc. L'institutionnalisation en est à sa 5e année.

L'école de l'Étincelle accueille 352 élèves.

Au pavillon Saint-Marc :

- 3 classes au préscolaire
- 2 classes de 1re année
- 1 classe jumelée de 1^{re}-2^e
- 2 classes de 2e année

Au pavillon Saint-Luc :

- 2 classes de 3e année
- 2 classes de 4e année
- 1 classe de 5^e
- 1 classe jumelée de 4^e et 5^e
- 2 classes de 6^e
- 2 classes IndiGo
- 2 classes DIP-Explorateurs.

Au pavillon Saint-Marc, le service des petits déjeuners reçoit en moyenne 55 élèves provenant des deux pavillons. Le service de garde dessert également ses services pour les deux pavillons. Il reçoit environ 135 élèves réguliers.

L'indice de défavorisation de l'école se situe à 10.

Nous sommes conscients que plusieurs enfants proviennent d'un milieu socioéconomique précaire. Voilà pourquoi nous privilégions des relations école-famille-communauté positives. Nous croyons que l'engagement des parents dans le parcours scolaire de leur enfant exerce un rôle déterminant sur son développement, sa réussite et sa relation famille-milieus éducatifs. La persévérance scolaire et la réussite éducative représentent un important défi qui ne peut être relevé sans la mobilisation et la concertation de l'ensemble des acteurs et des partenaires des milieux éducatifs.

Bilan des actions porteuses du milieu

À l'école de l'Étincelle, il est important que les enfants soient encadrés en fonction de leur âge. Il est primordial que, dès les premiers contacts avec le milieu scolaire, l'enfant se sente bien accueilli ; dans l'intention qu'il puisse développer un sentiment de confiance qui l'aidera à faire des apprentissages.

Le climat de l'école, bienveillant, inclusif et ouvert à la diversité, favorise le goût d'apprendre et de réussir. L'existence des quatre classes spécialisées (IndiGo et DIP-Explorateurs) permet aux élèves de développer l'entraide et leur ouverture sociale. Les enfants ayant des besoins particuliers ont la chance de grandir dans un milieu qui favorise la réussite éducative de tous, et qui est attentif aux différentes réalités sociales.

Pour tout le personnel, il est important d'agir tôt auprès des enfants, afin de réduire les facteurs de vulnérabilité. L'équipe a choisi des approches pédagogiques probantes et innovantes, afin de développer des attitudes scolaires positives chez les élèves. Tout au long de son parcours, l'élève est accompagné et soutenu afin qu'il développe son plein potentiel.

La littératie est au cœur du projet éducatif, le personnel s'appuie sur des recherches et des méthodes efficaces afin de fournir un enseignement de qualité aux élèves.

La collaboration des parents joue un rôle essentiel dans le parcours scolaire de l'enfant. Nous sommes sensibles au fait que plusieurs parents ont une situation financière et professionnelle précaire. Nous nous assurons de les soutenir et de les accompagner tout au long du parcours scolaire de leur enfant. Ils peuvent compter sur un milieu éducatif prêt à les appuyer dans leur rôle.

Les forces du milieu

La réussite des élèves concerne tous les intervenants. Il est de notre devoir de s'assurer qu'ils aient tous les mêmes chances de réussir. Nous sommes attentifs aux différents besoins des élèves, nous savons développer et ajuster nos pratiques.

Le personnel s'engage dans une démarche de formation, afin d'être à l'affût des **pratiques probantes**. Les pratiques éducatives et pédagogiques reconnues pour leur efficacité, appuyées par la recherche, notamment en matière de littératie et de numératie renforcent le développement des enfants, stimulent la motivation et augmentent les chances de réussite.

Le **personnel dévoué et créatif** privilégie un climat **bienveillant** qui favorise l'apprentissage et la réussite. Les interventions positives sont privilégiées auprès des élèves afin de favoriser des comportements empreints de bienveillance.

Entre les membres du personnel, on y retrouve un esprit de collaboration, de coopération, d'entraide et d'inclusion qui font partie intégrante de la vie scolaire. Ces valeurs favorisent la réussite des élèves et permettent de répondre à leurs besoins.

Principaux enjeux de la réussite éducative du milieu

Suite à l'analyse du contexte de notre école, il y a **trois grands enjeux** qui justifient le choix des objectifs retenus. Ces derniers sont également confirmés par le sondage distribué aux élèves, aux parents et au personnel en décembre 2018.

1. La réussite des élèves en écriture et en lecture.

Plusieurs études ont déjà démontré l'importance de favoriser la lecture le plus tôt possible chez les enfants. La compétence en lecture est à la base du développement des compétences fondamentales pour la réussite académique des élèves.

Le personnel reste à l'affût des pratiques probantes, afin de développer les compétences en écriture et en lecture.

2. La réduction des écarts de réussite entre les garçons et les filles

L'équipe-école souhaite mieux adapter le milieu scolaire aux spécificités des garçons, à leur comportement naturel et désire les aider à améliorer leur rendement scolaire.

L'équipe-école s'intéresse aux facteurs qui peuvent expliquer les difficultés accrues des garçons sur le plan scolaire et les pistes de solution pour les pallier. Nous croyons également que de travailler sur cet enjeu permettra de réduire les retards scolaires.

3. Préserver un environnement inclusif, sain, stimulant et créatif, propice aux apprentissages, tout en assurant la sécurité, et le bien-être des élèves et du personnel.

Durant les récréations, nous voulons mettre en place des activités permettant aux élèves de développer des habiletés sociales, communautaires et motrices. Les activités donnent l'opportunité aux élèves de développer leurs compétences sociales : ils apprennent à coopérer, à communiquer et à faire des compromis.

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

En cohérence avec les objectifs fixés par la CSVDC dans son *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022* (PEVR) et au regard de l'analyse faite du contexte propre à notre milieu, notre école travaillera à :

- Améliorer la réussite des élèves dès la 4^e année du primaire.
- Faire bouger les élèves 60 minutes par jour.

En cohérence avec la politique de la réussite éducative du MÉES, notre école s'engage à :

- Agir tôt pour réduire les facteurs de vulnérabilité
- Intervenir de façon précoce, rapide et continue
- S'adapter à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires
- Développer la collaboration école-famille

Adopté par le conseil d'établissement à la séance du 8 mai 2019

Résolution no : 05CÉ1819-048

7. Mission-vision-valeurs, enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Notre mission : Intruire, Socialiser, Qualifier

L'école de l'Étincelle offre un milieu d'apprentissage bienveillant, stimulant, plaisant et sécuritaire, adapté aux besoins des élèves. L'école crée des occasions qui permettront aux élèves de développer des compétences scolaires, personnelles, sociales et communautaires. Elle valorise le plein potentiel de ses élèves, la curiosité intellectuelle et la sensibilité au monde qui les entoure.

Le personnel de l'école s'assure que tous nos élèves se développent et apprennent dans un climat constructif.

Notre vision :

Quand l'entraide rencontre la persévérance,
Que la bienveillance m'accompagne,
Et que le respect est au rendez-vous,
J'Étincelle !

Nos valeurs¹ :

Respect :

Sentiment qui porte à traiter quelqu'un avec égards, estime et considération.

Bienveillance :

Attitudes des personnes démontrant de l'empathie, de la compassion et le souci du bien-être des autres.

Persévérance :

Tenir à ce que l'on veut, croire en ses forces et s'engager afin d'atteindre son but, et ce, à l'intérieur d'une relation signifiante où l'on se sent reconnu, engagé et soutenu dans ce que l'on est et où l'on va.

Entraide :

Aide mutuelle.

¹ Définitions tirées : ARCHAMBAULT, J. et DUMAIS, F. (2017). *Documenter des données pour diriger*. Une école montréalaise pour tous. Université de Montréal

Ces valeurs guident nos actions, nos gestes et nos paroles de façon quotidienne. C'est d'ailleurs ce qui est ressorti du sondage distribué aux élèves, aux parents et au personnel en décembre 2018.

Objectif du Projet éducatif	Indicateur	Cibles-écoles		
		Situation actuelle	Cible 2022	Cible 2030
OBJECTIFS PROPRES À L'ÉCOLE				
1^{er} ENJEU : La réussite des élèves				
ORIENTATION : Augmenter les compétences en littératie				
Objectif 1 : Augmenter les compétences en écriture dès la 4 ^e année du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture 4 ^e année du primaire	76,32 % (cohorte 2017-2018)	80 %	
Objectif 2 : Augmenter la réussite des élèves en lecture dès la 4 ^e année du primaire.	Taux de réussite au bilan de juin, en lecture, en 4 ^e année	81,58 % (cohorte 2017-2018)	85 %	
	Taux de réussite au bilan de juin, en lecture, en 6 ^e année	80,56 % (cohorte 2017-2018)	83 %	

Adopté par le conseil d'établissement à la séance du 8 mai 2019

2 ^e ENJEU : La réussite des garçons				
ORIENTATION : Augmenter les compétences en écriture				
Objectif 1 : Réduire les écarts de réussite entre les garçons et les filles en écriture.	Taux de réussite au bilan de juin en écriture 6 ^e année	- 15 % (cohorte 2017-2018)	-12 %	
3 ^e ENJEU : Le bien-être des élèves				
ORIENTATION : Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire				
Objectif 1 : Augmenter le nombre de minutes d'activité physique par jour à tous les élèves (en classe et/ou durant les temps de jeu extérieur).	Nombre de minutes d'activité physique par jour (consignation de données)	45 minutes	60 minutes	
Objectif 2 : Augmenter le sentiment de bien-être durant les temps de jeu extérieur.	Taux de perception du bien-être des élèves par le personnel (sondage)	Inconnue	75 %	

Adopté par le conseil d'établissement à la séance du 8 mai 2019